**Annexe 3**

**BTS Collaborateur Juriste Notarial**

**Déroulement et évaluation de l’épreuve E3**

**Environnement technique, juridique, économique et managérial du notariat**

L’épreuve E3 est définie en annexe IVd du rérérentiel.

Elle se décompose en deux sous-épreuves E31 (Éléments fondamentaux du droit) et E32 (Environnement de l’activité notariale) qui contribuent à la note finale à hauteur de 50 % chacune. Chacune de ces sous-épreuves donne lieu à une note sur 20 points. La note de l’épreuve E3 est obtenue par la moyenne des notes des sous-épreuves E31 et E32.

En cas de rattrapage de l’épreuve E3 au second groupe d’épreuves, le sujet portera uniquement sur le programme du bloc 7, Éléments fondamentaux du droit.